

Stellantis va réduire son réseau de concessionnaires

Le groupe automobile Stellantis va serrer la vis concernant son réseau de concessionnaires partenaires. L'opération annoncée depuis longtemps débutera au cours de l'été 2023.

Publié le 5 janvier 2023 à 10h24

Par **Cédric Bonnefoy**



20%

Sur les 1.200 concessionnaires du groupe, Stellantis compte en supprimer 20%.

©Pixabay

Stellantis diminue ses points de vente

Le [géant](#) automobile Stellantis réduit son nombre de concessionnaires. **À partir du mois de juillet 2023, les points de vente des véhicules du groupe seront moins nombreux.** Ce plan se prépare depuis près de deux ans. Ainsi, l'idée est de réduire le nombre de partenaires mais

d'augmenter le nombre de véhicules présentés aux potentiels acheteurs. Depuis la fusion entre PSA et Fiat-Chrysler en janvier 2021 et la réunion des deux réseaux de vente, il existe des doublons au niveau local.

Le principe est simple : les remplacer par un seul concessionnaire mais plus important. En effet, le groupe possède la bagatelle de 8 marques de véhicules différentes. D'une part, Peugeot, Opel ou encore Citroën de l'héritage PSA. De l'autre, Fiat, Jeep ou encore Alfa Romeo précédemment propriétés de Fiat-Chrysler. Concrètement, cette opération vise à réduire de 20% le nombre de concessionnaires de la marque.

La fin d'un long processus

Dès l'officialisation de la fusion des deux groupes automobiles, le PDG de Stellantis, Carlos Tavares s'attaque au problème sans tarder. De façon quasi unilatérale, il [résilie tous les contrats des points de vente](#) en Europe dès le mois de mai 2021. La procédure étant de deux ans, le nouveau réseau prendra donc forme d'ici au mois de juillet. Par ailleurs, la direction ne se cache pas. Elle confirme cette mesure avant tout pour faire des économies sur la partie distribution du groupe.

Enfin, Stellantis profite d'un changement des règles au niveau européen pour changer les contrats avec les points de vente. Désormais, ils seront "*agents commissionnaires*". **Dans les faits, cela va changer pas mal de choses. Déjà, ils ne gèreront plus les stocks. Mais surtout, plus les prix de vente des véhicules.** Enfin, les distributeurs seront rémunérés à la commission. Ces changements suscitent des remous au sein du réseau de concessionnaire.

Cédric Bonnefoy

Cédric Bonnefoy est journaliste.

